

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD  
SÉANCE DU 12 AVRIL 2007 A 19 HEURES  
COMPLEXE SPORTIF ET SOCIO-CULTUREL A SAINT-MARTIN-DE-HINX  
(sur convocation du 3 avril 2007)**

*Nombre de conseillers :*  
*en exercice : 58*  
*présents : 33*  
*absents représentés : 13*  
*absents excusés : 3*  
*absents : 9*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 12 AVRIL 2007**

L'an deux mille sept, le douze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au complexe sportif et socio-culturel à Saint-Martin-de-Hinx, sous la présidence de Monsieur Michel CASTETS.

**Présents :** Messieurs Michel CASTETS, Jean-Claude DARZACQ, Charles MAUVOISIN, Eric KERROUCHE, Jean-Marc SABAROTS, Ladislav de HOYOS, René FIALON, Francis BETBEDER, Pierre ÇABALOUÉ, Christian CHARLIER, Jean-Claude DAULOUÈDE, Bernard DUBERT, Jean-Claude DUIZABO, Jean-François DUSSIN, Guy FRANÇOIS, Gabriel GUELFY, Mesdames Jeanine LABÈQUE, Marielle LABERTIT, Michèle LABEYRIE, Messieurs Patrick LABORDE, Patrick LACLEDERE, Jean-Pierre LAHILLADE, Jean LALANNE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Alain LAVIELLE, Daniel LUQUET, Madame Marie-Christine MAISONNAVE, Messieurs Jean-Michel MONCLA, Yves MONGROLLE, Jérôme PETITJEAN, Dominique TEÏLETCHÉ et Madame Pierrette VIGNAUX.

**Absents représentés :** M. Hervé BOUYRIE a donné pouvoir à Mme Pierrette VIGNAUX, M. Jean-Claude SAUBION a donné pouvoir à M. Francis BETBEDER, Mme Anne-Marie CANCOUËT a donné pouvoir à M. Patrick LABORDE, Mme Evelyne DACHARY a donné pouvoir à M. Francis LAPÉBIE, M. Francis DUBERTRAND a donné pouvoir à M. Jean-François DUSSIN, M. Jean-Pierre DUFAU a donné pouvoir à M. Eric KERROUCHE, Mme Marie-Hélène FORÇANS-GAUJACQ a donné pouvoir à M. Daniel LUQUET, M. François GUILLOT a donné pouvoir à M. Jean-Claude DUIZABO, M. Eric JALRAN a donné pouvoir à M. Charles MAUVOISIN, M. Robert LAFITTE a donné pouvoir à M. Gabriel GUELFY, M. Jean LASSERRE a donné pouvoir à M. Jean-Marc SABAROTS, Mme Nathalie LUPÉ a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Jean-Yves MONTUS a donné pouvoir à M. Michel LAUSSU.

**Absents excusés :** Madame Michèle EL MANNAÏ, Messieurs Jean-Luc DELPUECH et Sylvain OXARAN.

**Absents :** Messieurs Benoît DARETS, Jean DUCASSE, Madame Bernadette DUPIN, Messieurs Pierre DUSSAIN, Henri FABÈRES, Madame Céline FERREIRA, Messieurs Serge LUCMARET, Jean RIU et Xavier SOUBESTRE.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Marc SABAROTS.

N° D'ORDRE	ORDRE DU JOUR	Rapporteurs
1	ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 FÉVRIER 2007 A AZUR	M. le Président
2	ZAE DE MACS A TOSSE : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>COMPTE DE GESTION 2006</i></li> <li>• <i>COMPTE ADMINISTRATIF 2006</i></li> </ul>	M. J.Claude Daulouède M. J.Claude Daulouède
3	AFFECTATION DES RÉSULTATS 2006 DE L'AYGUEBLUE	M. J.Claude Daulouède
4	BUDGETS PRIMITIFS 2007 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>BUDGET PRINCIPAL DE MACS</i></li> <li>• <i>BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A JOSSE</i></li> <li>• <i>BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A TOSSE</i></li> <li>• <i>BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A MAGESCQ</i></li> <li>• <i>BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A BENESSE-MAREMNE</i></li> <li>• <i>BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE</i></li> </ul>	M. J.Claude Daulouède et M. J.Marc Sabarots M. J.Claude Daulouède M. J.Claude Daulouède M. J.Claude Daulouède M. J.Claude Daulouède M. J.Claude Daulouède
5	FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégation au Président</li> <li>• Amortissement des subventions d'équipements (art 204)</li> </ul>	M. le Président
6	PERSONNEL COMMUNAUTAIRE <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe</li> </ul>	M. le Président
7	CONVENTIONS <ul style="list-style-type: none"> <li>• CONTRIBUTION 2007 DE MACS À L'ETABLISSEMENT PUBLIC « LANDES FONCIER » - CONTRIBUTION DES COMMUNES MEMBRES À MACS – CONVENTION TYPE MACS / COMMUNES</li> <li>• PANNEAUX LUMINEUX D'INFORMATIONS ÉLECTRONIQUES – CONVENTION TYPE MACS / COMMUNES</li> <li>• CONVENTION MACS / Association « Breloque et Bricole Compagnie »</li> </ul>	M. le Président
8	CRÉATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – COMPOSITION DE LA COMMISSION – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE MACS ET DES ASSOCIATIONS LOCALES	M. le Président
9	VOIRIE COMMUNAUTAIRE MACS E 2007 – CONSULTATION DES ENTREPRISES	M. le Président
10	ZAE DE MACS A TOSSE - VENTE DU LOT N° 10	M. le Président
11	INFORMATIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marchés publics</li> <li>• Carte touristique de MACS</li> <li>• Courrier de l'association « Chômeurs Landes Emplois Solidarité »</li> <li>• 12° foire agricole artisanale de l'Adour à Sainte-Marie-de-Gosse</li> <li>• Motion des agents du site EDF/GDF de Capbreton pour le maintien et l'amélioration des services sur le site</li> <li>• Interventions de Messieurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Francis Betbeder et Jean-François Dussin sur les conventions collectivités territoriales/SAFER</li> <li>○ Pierre Çabaloué sur les modalités de délivrance des certificats de conformité par la DDE</li> <li>○ Eric Kerrouche pour le très haut débit</li> </ul> </li> </ul>	M. le Président

Sur proposition du Président, Monsieur Jean-Marc SABAROTS est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

## **1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 26 FEVRIER 2007 A AZUR**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26 février 2007 à Azur.

## **2 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2006 DE LA ZAE DE MACS A TOSSE**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE**

Le Président quitte la salle, Monsieur Jean-Claude DARZACQ prend la présidence.

### **A – COMPTE DE GESTION**

Le rapporteur présente les résultats du compte de gestion 2006 de la ZAE de MACS à Tosse.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	157 863.60	172 840.00
Dépenses	157 863.61	65 023.60
Excédent au 31/12/2006		107 816.40
Déficit au 31/12/2006	0.01	

Le conseil communautaire approuve ce compte de gestion à l'unanimité.

### **B – COMPTE ADMINISTRATIF**

Le rapporteur présente les résultats du compte administratif 2006 de la ZAE de MACS à Tosse qui sont en tous points conformes à ceux du compte de gestion du receveur communautaire.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	157 863.60	172 840.00
Dépenses	157 863.61	65 023.60
Excédent au 31/12/2006		107 816.40
Déficit au 31/12/2006	0.01	

Le conseil communautaire approuve ce compte administratif à l'unanimité.

### **3 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2006 DU BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE** **Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUEDE**

Sur proposition du Président, le conseil communautaire approuve par :  
*45 voix pour et une abstention de Monsieur Yves Mongrolle*  
la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2006 du budget annexe de l'Aygueblue.

Pour Mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) :	0.00
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 396 805.50

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2006

Solde d'exécution de l'exercice :	1 882 256.88
Solde d'exécution cumulé :	1 485 451.38

Restes à réaliser

Dépenses d'investissement :	6 288 790.35
Recettes d'investissement :	4 003 338.97

Solde :	- 2 285 451.38
---------	----------------

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2006

Rappel du solde d'exécution cumulé :	1 485 451.38
Rappel du solde des restes à réaliser :	- 2 285 451.38

Besoin de Financement Total :	- 800 000.00
-------------------------------	--------------

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	791 376.64
Résultat antérieur :	0.00

<b>Total à affecter :</b>	<b>791 376.64</b>
---------------------------	-------------------

### **4 – BUDGETS PRIMITIFS 2007**

**Rapporteur : Messieurs Jean-Claude DAULOUEDE et Jean-Marc SABAROTS**

#### ***A – BUDGET PRINCIPAL***

##### **1) Section de fonctionnement :**

Monsieur Jean-Claude Daulouède présente cette section par chapitre

##### ***a – Dépenses :***

011 – Charges à caractère général :	2 361 000.00
-------------------------------------	--------------

*L'assemblée approuve le chapitre 011 par :*

- *45 voix pour et*
- *1 abstention de Monsieur Mongrolle.*

012 – Charges de personnel et frais assimilés :	3 700 000.00
<i>L'assemblée approuve le chapitre 012 par :</i>	
- 45 voix pour et	
- 1 abstention de Monsieur Mongrolle.	
014 – Atténuations de produits :	6 834 637.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 14.</i>	
65 – Charges de gestion courantes :	9 587 386.42
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 65.</i>	
66 – Charges financières :	649 290.33
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 66.</i>	
67 – Charges exceptionnelles :	10 000.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 67.</i>	
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	2 000 000.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 042.</i>	
022 – Dépenses imprévues :	200 000.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité les dépenses imprévues.</i>	
023 – Virement à la section d'investissement :	3 404 518.62
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le virement à la section d'investissement</i>	
<b>Total propositions des dépenses de fonctionnement</b>	<b>28 746 832.37</b>

*L'assemblée approuve les dépenses inscrites en section de fonctionnement par :*

- 45 voix pour et
- 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle.

***b – Recettes :***

013 – Atténuation de charges :	36 000.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 013.</i>	
70 – Produits des services :	622 450.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 70.</i>	
73 – Impôts et Taxes :	17 433 074.22
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 73.</i>	
74 – Dotations et participations :	7 531 686.40
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 74.</i>	
76 – Produits financiers :	80.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 76.</i>	
77 – Produits exceptionnels :	1 000.00
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 77.</i>	
002 – Résultat de fonctionnement reporté :	3 122 541.75
<i>L'assemblée approuve à l'unanimité le résultat de fonctionnement reporté</i>	
<b>Total propositions des recettes de fonctionnement :</b>	<b>28 746 832.37</b>

*L'assemblée approuve à l'unanimité les recettes de fonctionnement.*

## **2) Section d'investissement**

Monsieur Jean-Marc Sabarots expose le budget investissement par opération

### ***a – Dépenses :***

Chapitre 16 : Remboursements d'emprunts <i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 16.</i>	1 730 265.94
Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées <i>L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 204.</i>	1 285 000.00
Opération 910 : OPAH MACS 1 <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 910.</i>	70 000.00
Opération 911 : SCOT <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 911.</i>	32 000.00
Opération 912 : Camps gens du voyage <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 912.</i>	10 000.00
Opération 913 : Acquisition et aménagement du siège de MACS <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 913</i>	150 000.00
Opération 915 : Etudes pour construction centre technique <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 915.</i>	40 000.00
Opération 916 : Panneaux lumineux et d'informations <i>L'assemblée approuve l'opération 916 par : 45 voix pour et 1 abstention de Monsieur Jean-Michel Moncla.</i>	100 000.00
Opération 924 : Matériel bureautique et informatique <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 924.</i>	25 000.00
Opération 934 : Signalisation verticale <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 934.</i>	80 000.00
Opération 937 : Signalisation horizontale <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 937.</i>	80 000.00
Opération 938 : OPAH MACS 2 <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 938.</i>	70 000.00
Opération 940 : Etudes/rénovation et réaménagement d'ouvrages d'art <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 940.</i>	80 000.00
Opération 941 : Etude piste cyclable <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 941.</i>	50 000.00
Opération 942 : Programme voirie 2007 <i>L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 942.</i>	3 000 000.00

Opération 943 : Tourne à gauche ZAE de MACS à Josse 175 000.00  
*L'assemblée approuve à l'unanimité l'opération 943.*

001 – Résultat d'investissement reporté au 31/12/2006 : 571 030.21  
*L'assemblée approuve à l'unanimité*

**Total propositions des dépenses d'investissement : 11 693 867.42**

*Le conseil communautaire approuve les dépenses de la section d'investissement par :*

- 45 voix pour et
- 1 abstention de Monsieur Jean-Michel Moncla

***b – Recettes :***

10 – Dotations fonds divers et réserves 4 194 024.47  
*L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 10.*

1324 – Subventions d'équipements versées aux communes 125 000.00

1323 – Subventions d'équipements versées au département 97 000.00

1383 – Subventions en annuités 30 000.00  
*L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 13.*

1641 – Emprunts et dettes 720 747.32  
*L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 16.*

040 – Opération d'ordre de transfert entre section 2 000 000.00  
*L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 040.*

021 – Virement de la section de fonctionnement 3 404 518.62  
*L'assemblée approuve à l'unanimité le virement de la section de fonctionnement*

**Total propositions des recettes d'investissement : 11 693 867.42**

*Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les recettes de la section d'investissement.*

***Monsieur Jean-Marc Sabarots invite ensuite le conseil communautaire à se prononcer sur la globalité du budget primitif de MACS 2007 que l'assemblée l'adopte à l'unanimité.***

***B – BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2007 DE LA ZAE DE MACS A JOSSE***

***Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède***

Ce budget annexe s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement 71 000.00  
*adopté à l'unanimité*

- Section d'investissement 366 359.12  
*adopté à l'unanimité*

*L'assemblée adopte ce budget à l'unanimité*

**C – BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2007 DE LA ZAE DE MACS A TOSSE**  
**Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède**

Ce budget annexe s'équilibre comme suit :

- |  |           |
|--|-----------|
| - Section de fonctionnement<br><i>adopté à l'unanimité</i> | 56 000.01 |
| - Section d'investissement<br><i>adopté à l'unanimité</i>  | 28 000,01 |

*L'assemblée adopte ce budget à l'unanimité*

**D – BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2007 DE LA ZAE DE MACS A MAGESCQ**  
**Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède**

Ce budget annexe s'équilibre comme suit :

- |  |              |
|--|--------------|
| - Section de fonctionnement<br><i>adopté à l'unanimité</i> | 1 255 000.00 |
| - Section d'investissement<br><i>adopté à l'unanimité</i>  | 1 363 887.37 |

*L'assemblée adopte ce budget à l'unanimité*

**E – BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2007 DE LA ZAE DE MACS A BENESSE-MAREMNE**  
**Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède**

Ce budget annexe s'équilibre comme suit :

- |  |            |
|--|------------|
| - Section de fonctionnement<br><i>adopté à l'unanimité</i> | 400 000.00 |
| - Section d'investissement<br><i>adopté à l'unanimité</i>  | 400 000.00 |

*L'assemblée adopte ce budget à l'unanimité*

**F – BUDGET ANNEXE « AYGUEBLUE » 2007**  
**Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède**

**1) Section de fonctionnement :**

***a – Dépenses :***

011 – Charges à caractère général : 133 030.00

*L'assemblée approuve le chapitre 011 par :*

- 45 voix pour et
- 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle.

66 – Charges Financières : 130 000.00  
*L'assemblée approuve le chapitre 66 par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle

022 – Dépenses imprévues 40 000.00  
*L'assemblée approuve les dépenses imprévues par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle

023 – Virement à la section d'investissement 26 970.00  
*L'assemblée approuve le virement à la section d'investissement par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle.

**Total propositions des dépenses de fonctionnement 330 000.00**

*L'assemblée approuve les dépenses inscrites en section de fonctionnement par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle

**b – Recettes :**

7475 – Participation du budget principal 330 000.00  
*L'assemblée approuve le chapitre 74 par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle.

**Total propositions des recettes de fonctionnement 330 000.00**

*L'assemblée approuve les recettes inscrites en section de fonctionnement par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle

**2) Section d'investissement :**

**a – Dépenses :**

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunt 208 333.32  
*L'assemblée approuve à l'unanimité le chapitre 16*

Chapitre 23 : Immobilisation en cours 1 500 000.00  
*L'assemblée approuve le chapitre 23 par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 voix contre de Monsieur Yves Mongrolle

**Total propositions des dépenses d'investissement 7 997 123.67**

*L'assemblée approuve les dépenses inscrites en section d'investissement par :*  
• 45 voix pour et  
• 1 voix contre de Monsieur Yves Mongrolle

**b – Recettes :**

001 – Excédent reporté 1 485 451.38

*L'assemblée approuve l'excédent reporté par :*

- 45 voix pour et
- 1 voix contre de Monsieur Yves Mongrolle.

1068 – Affectation des résultats 791 376.64

*L'assemblée approuve l'affectation des résultats par*

- 45 voix pour et
- 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle.

1641 – Emprunt 1 689 986.68

*L'assemblée approuve l'emprunt par :*

- 45 voix pour et
- 1 voix contre de Monsieur Yves Mongrolle

021 – Virement de la section de fonctionnement 26 970.00

*L'assemblée approuve le virement de la section de fonctionnement par :*

- 45 voix pour et
- 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle

**Total propositions des recettes d'investissement 7 997 123.67**

*L'assemblée approuve les recettes inscrites en section d'investissement par :*

- 45 voix pour et
- 1 abstention de Monsieur Yves Mongrolle

Monsieur Jean-Claude Daulouède invite ensuite l'assemblée à se prononcer sur la globalité du budget annexe de « l'Aygueblue » que l'assemblée adopte par :

**45 voix pour et**

**1 voix contre de Monsieur Yves Mongrolle**

## **5 – FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENTS**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président rappelle que par délibération du 18 décembre 2006, le Conseil Communautaire a fixé les durées minimales et maximales annuelles d'amortissements linéaires des biens meubles et immeubles de MACS en application des préconisations de l'instruction budgétaire et comptable M14.

Le Président propose ensuite à l'assemblée :

- de lui donner délégation en application de l'article L 5211-10 du CGCT pour fixer les durées annuelles précises d'amortissements de ces biens dans les limites des durées minimales et maximales d'amortissements approuvées lors de cette séance.
- de fixer comme préconisé par la nomenclature M14, les durées d'amortissements « des subventions d'équipements » versées par MACS dans le cadre du chapitre 204 de la section d'investissement à :
  - 15 ans pour les « subventions d'équipements » versées à des organismes publics,
  - 5 ans pour les « subventions d'équipements » versées à des organismes privés.

Le Président invite le Conseil Communautaire à se prononcer sur ces propositions, ce qu'il fait en les approuvant à l'unanimité.

## **6 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – SERVICE AMÉNAGEMENT – CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président expose que l'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe a été reçu au concours d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe.

Puis, il ajoute que la création de ce poste permettra de structurer le Service Aménagement compte tenu de son développement.

L'assemblée approuve cette création de poste à l'unanimité.

## **7 – CONVENTIONS**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

### *A – CONTRIBUTION 2007 DE MACS A L'ETABLISSEMENT PUBLIC « LANDES FONCIER » - CONTRIBUTIONS 2007 DES COMMUNES A MACS – CONVENTION TYPE MACS / COMMUNES*

Le Président expose que le montant de la contribution de MACS à l'Etablissement Public Foncier « Landes Foncier » s'élève à 409 000 € pour 2007.

Le Président expose ensuite le projet de convention type à intervenir entre MACS et chaque commune membre ayant pour objet de fixer, selon le tableau annexé, le montant de la contribution de la communauté à l'Etablissement Public « Landes Foncier » et celui de chaque commune membre à MACS.

Puis, il invite l'assemblée à se prononcer sur ce projet, ce qu'elle fait en l'adoptant à l'unanimité.

### *B – FOURNITURE, POSE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE PANNEAUX D'INFORMATIONS ÉLECTRONIQUES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES MEMBRES– ENGAGEMENT ET PARTICIPATIONS DE MACS ET DES COMMUNES – CONVENTION TYPE MACS / COMMUNES*

Le Président rappelle que selon le marché conclu avec la SARL ROMAIN CHELLE à Toulouse, le coût unitaire d'un équipement complet avec deux caissons, destinés à l'usage de la commune pour l'un et de la communauté pour l'autre, s'élève à 15 500 € HT pour MACS qui propose aux communes de participer au financement de la fourniture de la partie communale de leur panneau d'une valeur à neuf de 4 300 € HT à hauteur de 50 % de son montant, soit de 2 150 € HT.

Pour une commune ne souhaitant pas communiquer sur ce type de support parce qu'il ne lui convient pas ou parce qu'elle en dispose déjà, l'équipement sera réduit à un seul caisson affecté à la communauté.

Le Président présente ensuite le projet de convention type à intervenir entre MACS et chaque commune membre pour un équipement complet que l'assemblée adopte par :

42 voix pour,

une abstention de Monsieur Jean-Michel Moncla ,

3 non participations au vote de Mesdames Michèle Labeyrie, Marielle Labertit et Monsieur Jean-Pierre Lahillade.

C – CONVENTION MACS / Association « Breloque et Bricole Compagnie »

Sur proposition du Président, l'assemblée décide à l'unanimité:

- d'approuver la convention à intervenir entre MACS et l'association « Breloque et Bricole Compagnie » pour le représentation par cette association d'un spectacle théâtral de marionnettes intitulé « Tactic » pour les enfants de 3 à 12 ans dans les 7 communes suivantes :

Capbreton le samedi 17 février 2007

St-Geours-de-Maremne le jeudi 10 mai 2007

Magescq le mardi 2 avril 2007

St-Martin-de-Hinx le vendredi 15 juin 2007

Josse le jeudi 26 avril 2007

Messanges le mardi 10 juillet 2007

Sainte-Marie-de-Gosse le samedi 28 avril 2007

- Monsieur Eric Kerrouche, titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles est chargé de signer cette convention au nom de MACS et d'en suivre l'exécution.

## **8 - CRÉATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – COMPOSITION DE LA COMMISSION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE MACS**

### **Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président informe le Conseil communautaire de l'obligation faite par l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales aux établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants de créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent directement en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission présidée par le Président de la communauté de communes comprend des membres de l'assemblée délibérante et des représentants d'associations locales.

En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son Président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Puis le Président rappelle à l'assemblée le règlement intérieur de MACS approuvé par délibération du 28 août 2002 et notamment son titre IV, alinéa 3, fixant la composition de la commission consultative des services publics locaux :

*« cette commission présidée par le Président ou son représentant comprend 5 membres du conseil communautaire et 5 représentants d'associations locales nommés par le conseil communautaire ».*

Le Président propose ensuite à l'assemblée :

- de créer la commission consultative des services publics locaux de MACS,
- de fixer la composition de cette commission et d'en désigner les membres.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de créer une commission consultative des services publics locaux placée sous la présidence de Monsieur le Président de MACS,
- de désigner pour siéger au sein de cette commission :
  - 5 (cinq) membres du conseil communautaire :
    - Monsieur Jean-François DUSSIN
    - Monsieur Eric KERROUCHE
    - Monsieur Dominique TEÏLETCHÉ
    - Madame Anne-Marie CANCOUËT
    - Madame Michèle EL MANNAÏ

- 3 (trois) représentants des associations locales :
  - Monsieur Michel BICHINDARITZ représentant de l'INDECOSA CGT
  - Monsieur Joseph SOUBIROU représentant de la Confédération Syndicale des Familles
  - Madame Mireille PETIT représentante de l'association de défense, d'éducation et d'information du consommateur (ADEIC / FEN)
- de modifier comme suit l'alinéa 3 du titre IV du règlement intérieur de MACS :  
*« cette commission présidée par le Président ou son représentant comprend 5 membres du conseil communautaire et 3 représentants d'associations locales nommés par le conseil communautaire »*
- de charger le Président d'entreprendre les démarches et de signer toutes pièces et actes qui se rapportent à la mise en place et au fonctionnement de cette commission.

## **9 – VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2007**

### **Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président expose que l'atelier communautaire « Aménagement » a donné un avis favorable aux propositions du programme de voirie MACS E 2007 à réaliser dans le cadre des travaux d'entretien, de réparation et de modernisation des voies de compétence communautaire.

L'assemblée approuve à l'unanimité la mise en oeuvre d'une consultation d'entreprises suivant la procédure d'appel d'offres ouvert et charge le Président de la diligenter.

## **10 - ZAE DE MACS A TOSSE –VENTE DU LOT N° 10 A MONSIEUR ET MADAME PASCAL STAYAN**

### **Rapporteur : Monsieur le Président**

Sur proposition du Président et compte tenu de l'avis favorable de l'atelier communautaire « Développement Economique », l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la vente dans la ZAE de MACS à Tosse à Monsieur et Madame Pascal STAYAN pour l'exercice d'une activité de garage et de mécanique agricole, du lot n° 10 cadastré :

<u>Section</u>	<u>n° cadastre</u>	<u>Nature</u>	<u>surface</u>
AI	337	terrain à bâtir	1 000 m <sup>2</sup>

au prix de 20 € HT le mètre carré fixé par délibération du 8 juin 2006 après avis des Domaines, soit moyennant la somme globale de 20 000 € HT, tous frais, droits, taxes et honoraires de quelque nature que ce soit étant à la charge exclusive des acquéreurs.

- de charger le Président de signer par devant notaire l'acte authentique de vente à intervenir avec MACS.

## **11 – INFORMATIONS DIVERSES**

### **Rapporteur : Monsieur le Président**

#### ***Marchés publics***

Le Président rappelle que par délibération du 14/01/02 modifiée par délibération du 07/06/2004, l'assemblée lui a donné délégation pour :

« prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme adaptée et par voie d'appel d'offres ainsi que leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ».

**Le Président informe ensuite l'assemblée**

**+ de la passation des marchés suivants :**

- **selon la procédure adaptée**
  - *Aygueblue*
    - *Installation d'une plateforme élévatrice ou d'un ascenseur*  
Titulaire du marché : Schindler à Vélizy  
Montant du marché : 27 300,00 € HT  
Signature du marché : 09/03/07
    - *Assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la définition des conditions et du mode de gestion*  
Titulaire du marché : IPK Conseil à Montpellier  
Montant du marché : Tranche ferme : 19 850,00 € HT  
Tranche conditionnelle : 22 750,00 € HT  
Signature du marché : 03/04/07
    - *Souscription contrat d'assurance « Dommage à l'ouvrage »*  
Titulaire du marché : Société Territoires et Construction à Besançon  
Montant du marché : 163 068,80 € HT  
Signature du marché : 07/03/07
  - *ZAE de MACS à Seignosse*
    - *Etude de sol pour l'aménagement de la ZAE de MACS à Seignosse*  
Titulaire du marché : AFGE à Bayonne  
Montant du marché : 790,00 € HT  
Signature du marché : 03/04/07
  - *Travaux d'hydrocurage*  
Titulaire du marché : Lafourcade à Hossegor  
Montant du marché : pas de montant mini/maxi  
Signature du marché : 03/04/07
- **selon la procédure d'appel d'offres ouvert**
  - *Travaux d'entretien des dépendances routières*  
Titulaire du marché : Lartigue –Damon – Lahitte à Tosse  
Montant du marché : minimum 60 000,00 € - maximum 240 000,00 €  
Signature du marché : 03/04/07
  - *Marché à bons de commande 2007 – 1<sup>ère</sup> reconduction MACS BdC 2006*  
Titulaire du marché : Lafitte TP à St-Geours-de-Maremne  
Montant du marché : minimum 400 000,00 € - maximum 1 500 000,00 €  
Signature du marché : 20/11/06

**Le Président fait ensuite part à l'assemblée :**

- de l'élaboration par la Mission Tourisme de MACS en partenariat avec les offices de tourisme du territoire d'une carte touristique à l'échelle de la communauté de communes.  
Quatre itinéraires touristiques sont proposés par l'atelier communautaire « Tourisme » :
  - circuit des Lacs : Vieux-Boucau, Soustons, Magescq, Azur, Moliets et Messanges

- circuit de l'Adour : Labenne, Orx, Saubrigues, Saint-Martin-de-Hinx et Sainte-Marie-de-Gosse
- circuit de la Lande : Tosse, Saubion, Angresse, Bénesse-Maremne, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saint-Jean-de-Marsacq, Josse, Saint-Geours-de-Maremne et Saubusse
- circuit de l'Océan : Seignosse, Hossegor et Capbreton

Une consultation sera mise en œuvre mi-avril pour l'impression de cette carte touristique.

- d'un courrier de la coordinatrice de l'association « Chômeurs Landes Emplois Solidarité » rappelant les objectifs de l'association confrontée au caractère d'urgence du traitement de la situation des chômeurs qui s'est encore dégradée et sollicitant une aide financière des communes.
- d'un courrier de Monsieur Denis Darricau adjoint au maire de Sainte-Marie-de-Gosse proposant aux communes membres de MACS d'inviter chacune de leur côté un artisan d'art ou un producteur de leur terroir à participer au concours organisé sur le thème de 23 œuvres du jardin, du verger, de la ferme et de l'atelier dans le cadre de la 12<sup>e</sup> foire agricole artisanale de l'Adour de Sainte-Marie-de-Gosse (date limite d'inscription le 15/05/07).
- de la pétition des agents du site EDF/GDF à Capbreton au Directeur EDF/GDF Sud Aquitaine pour lui demander le maintien de tous les services sur le site de Capbreton et leur amélioration.  
*L'assemblée charge le Président de signer cette pétition de soutien au nom de MACS.*

***Interviennent ensuite :***

- Messieurs Francis Betbeder et Jean-François Dussin concernant la possibilité pour les collectivités de conclure avec la SAFER des conventions de concours techniques dans le cas de DIA les intéressant.
- Monsieur Pierre Çabaloué concernant les modalités de délivrance des certificats de conformité par la DDE pour les constructions neuves.
- Monsieur Eric Kerrouche qui présente par vidéo projection, l'étude réalisée par la société TACTIS concernant les différents scénarios techniques, juridiques et économiques envisageables pour la couverture très haut débit de MACS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

**Le secrétaire**

**Le Président**

**Jean-Marc SABAROTS**

**Michel CASTETS**